



Module et intitulé du cours : Module 1 Introduction à la comptabilité financière

Professeur : Roger Blanc

Durée de l'enseignement : 40 heures / 3 crédits ECTS

Présentation du cours :

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à :

- Comprendre la nature, l'utilité et les objectifs de l'information comptable.
- Connaître les principes et techniques de l'enregistrement comptable et de l'établissement des états financiers.
- Savoir comptabiliser les opérations courantes et les principales opérations de fin d'exercice.
- Appréhender l'entreprise, le circuit financier et les états comptables.

De plus, l'étude et l'apprentissage de la comptabilisation d'écritures simples, relatives aux achats et ventes, règlements, charges de personnel, acquisitions d'actifs, opérations de financement.

L'évaluation des stocks, la régularisation des charges et produits, les amortissements et dépréciations d'actifs, les provisions, l'élaboration des états financiers et l'affectation du résultat seront autant de spécificités abordées dans le cadre de ce cours.

Buts du cours et objectifs :

Donner les rudiments de la comptabilité, notamment le principe de la comptabilité double. L'étudiant devra être capable de passer des écritures simples dans le journal et le grand-livre afin de comptabiliser les opérations liées à l'achat et la vente de marchandises, aux règlements des frais généraux, à la comptabilisation des amortissements et autres opérations de clôture.

De plus, l'étudiant devra être capable d'établir les documents financiers annuels, à savoir le bilan et le compte de résultats.

Résultats d'enseignement attendus :

Comprendre et être en mesure d'effectuer toutes les opérations comptables simples, liées à une activité économique.

Cours pré-requis :

Aucun

Forme de l'examen :

Ecrit

Plan de cours :

- 1 Définition de la comptabilité ; (4 heures)
- 2 Les comptes du bilan ; (4 heures)
- 3 Les comptes auxiliaires du bilan ; (4 heures)
- 4 Les comptes d'exploitation ; (4 heures)
- 5 Les comptes de résultat (4 heures)
 - a) Le compte général d'exploitation ;
 - b) Le compte de pertes et profits ;
- 6 Journalisation des écritures ; (4 heures)
- 7 Comptabilisation des écritures au grand-livre ; (4 heures)
- 8 Les amortissements ; (4 heures)
- 9 Les provisions ; (4 heures)
- 10 Les comptes correctifs d'actifs. (4 heures)

Bibliographie

Néant

Juillet 2009